

**Programme de Développement Local Intégré de l'Oriental  
(DELIO)**

**Termes de Référence pour**

**LE RECRUTEMENT DE CONSULTANTS/EXPERTS POUR L'APPUI A  
L'ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES RURALES  
TAFOUGHALT, ZEGZEL, BENI GUIL ET FIGUIG POUR LA MISE EN  
COHERENCE DE PLANS COMMUNAUX DE DEVELOPPEMENT ET  
A LA MOBILISATION DES FINANCEMENTS**

Le Programme de Développement Local Intégré de l'oriental, accompagne les Commune Rurales de Tafouralt, Zegzel, Béni Guil et Figuig à l'élaboration de leur Plan Communal de Développement (PCD).

A cet effet, le DELIO apporte à ces communes un appui technique et financier dans le processus de planification stratégique selon une démarche participative et sensible au genre.

C'est dans ce cadre que la présente consultation est lancée en vue de la mise en cohérence de leurs actions des Plans de développement communaux (PCD).



## **I. PREAMBULE :**

Le Programme de Développement Local Intégré de l'Oriental "DÉLIO" initié par l'Agence de l'Oriental et le PNUD vise à stimuler un processus de Développement local Intégré, fédérant tous les acteurs et favorisant les synergies entre les différents intervenants dans la Région de l'Oriental.

Par ailleurs, le programme DÉLIO, s'inscrit dans le cadre de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain, Il a pour Objectifs de :

- Contribuer à la réduire de la pauvreté et améliorer le niveau de développement humain des populations la plus démunie;**
- Promouvoir la bonne gouvernance et renforcer les capacités et les structures locales ;**
- Appuyer la définition d'actions prioritaires de développement local intégré.**

Pour des raisons de maîtrise et d'efficacité, le Programme DÉLIO est déployé sur des espaces territoriaux délimités. Notamment l'Oasis de Figuig, la commune rurale de Béni Guil (Province de Figuig), et les communes rurales de Tafoughalt et Zegzel dans les Béni Snassen (Province de Berkane).

Le Programme DÉLIO vise la concrétisation des trois produits spécifiques selon une approche participative et territoriale:

- L'appui à l'élaboration et la mise en œuvre des Plans Communaux de Développement par les acteurs locaux selon une approche participative, partenariale et sensible au genre ;
- La valorisation des filières de produits locaux ;
- La valorisation du patrimoine culturel et environnemental.

## **II. OBJET DES TERMES DE REFERENCES**

Le programme DÉLIO est sollicité d'apporter un appui à la mise en œuvre d'un programme spécial de renforcement de capacités à l'adresse des élus et des cadres des communes cibles pour l'accompagnement à l'élaboration des PCD.

La présente consultation a pour objet :

- L'accompagnement pour la mise en cohérence des actions des PCD avec les axes stratégiques définis par les communes, en étroite collaboration avec le programme ARTGOLD.
  - Un jour de cadrage avec l'équipe du Programme DÉLIO et l'équipe ART GOLD ;
  - Trois jours (3j) par commune : lecture des rapports élaborés dans le cadre du processus de la planification stratégique, entretien avec les ETC, entretien avec partenaires impliqués dans le processus.



- La Formation des ETC sur les outils de financement existants (bailleurs de fonds, coopération décentralisée, programmes de coopération financement public ....), leurs priorités et leurs exigences.
  - Deux (2) jours par commune ;
- L'assistance aux communes pour le choix, la définition et la formulation de projets prioritaires éligibles aux financements ;
  - Trois (3) jours par commune ;
- La Rédaction des documents de projets (trois documents de projets par commune) complets à présenter aux financements, suivant les exigences des bailleurs de fonds, tenant compte des engagements réels des partenaires et des porteurs des projets.
  - Six (6) jours par commune ;



A handwritten signature in black ink, located in the bottom right corner of the page, overlapping the redacted area.

### **III. DESCRIPTION DES PRESTATIONS ET RESPONSABILITES DU PRESTATAIRE**

Dans le cadre de cette prestation, le contractant doit accompagner, encadrer et apporter l'expertise requise pour la mise en cohérence des actions des plans de développement communaux de chaque commune selon le guide de la DGCL. La méthodologie suivie sera participative et tiendra compte de la composante genre et des dimensions environnementale et culturelle. Cette prestation a pour objectif de mettre en exergue les forces et faiblesse de chaque territoire, d'établir son profil environnemental, de dégager, en fonction des opportunités réelle, les axes stratégiques de développement de chaque commune et de renforcer les capacités des ressources humaines communales et celles des autres acteurs au niveau local en la matière.

La démarche devra favoriser l'apprentissage par l'ETC en en particulier le Secrétaire général qui devra être associé de façon très étroite à l'ensemble des phases, en particulier participer activement au travail de rédaction de documents de projets éligibles par les financements de bailleurs de fonds.

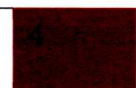
### **IV. LIVRABLES ATTENDUS**

Les consultants/experts travailleront en parfaite collaboration avec le responsable du programme Délío et l'unité de Gestion du Projet DELIO et les équipes techniques communaux des quatre communes, ils seront amenés à produire les rapports suivants en cinq exemplaires :

- Rapport détaillée sur le déroulement de la première mission, incluant le déroulement de la mission, les insuffisances constatées, les contraintes rencontrées etc.
- Rapport sur le déroulement de la Formation sur module « outils de financement existants leurs priorités et leurs exigences », ainsi que l'évaluation de la Formation.
- Rapport sur le processus proactif d'identification des projets éligibles aux financements extérieurs ;
- Documents de projets complets à présenter aux financements ;

### **V. DELAI**

Le délai d'exécution de cette mission est (2) deux mois répartis selon le calendrier ci-dessous, à compter du jour de notification de l'ordre de service de commencement des prestations.





## VI. QUALIFICATIONS REQUISES :

En vue de réaliser la consultation, chaque consultant devra répondre aux qualifications requises suivantes :

- ✓ Etre titulaire d'un diplôme supérieur minimum Bac+5 dans l'un des domaines suivants (sciences sociales et économiques, agronomiques, géographie aménagement du territoire ou équivalents);
- ✓ Avoir une expérience reconnue en matière de planification stratégique, et de gestion de projets de développement local ;
- ✓ Avoir une expérience reconnue en matière de coopération internationale,
- ✓ Avoir de bonnes connaissances dans les domaines d'intervention des collectivités locales et des institutions nationales ;
- ✓ Avoir déjà participé à l'élaboration, et à la mise en œuvre de Plans Communaux de Développement (PCD) ;
- ✓ Justifier d'une expérience professionnelle dans les domaines de la communication, de l'animation de groupes ;
- ✓ Maîtriser les approches de développement axées sur le genre, l'environnement et les droits de l'Homme ;

L'équipe devrait être composée de :

1. Deux experts en développement rural / aménagement du territoire
2. Deux experts économistes / agro économistes
3. Une équipe d'animation.

## VII. OFFRE DES SOUMISSIONNAIRES :

Le consultant/l'expert soumettra, son offre sous plis fermé portant l'objet de la consultation à l'adresse suivante:

Agence de l'Oriental « Programme DÉLIO »

12 rue Mekki Bitauri, Souissi,

Rabat - Maroc

Les dossiers de soumission doivent contenir :

- Une note méthodologique ;
- Un curriculum vitae des consultants;
- Une offre financière;
- Un chronogramme détaillé de réalisation de la consultation, avec mention des experts mobilisés à chaque phase.



## VIII. JUGEMENT DES OFFRES

La commission apprécie les capacités financières et techniques en rapport avec la nature et l'importance des prestations objet de la consultation et au vu des éléments contenus dans leurs offre technique techniques de chaque concurrent.

Les offres, techniquement acceptées seront jugées sur la base de l'offre financière : sous réserve des vérifications et après avoir écarté les offres financières jugées anormalement basses ou anormalement excessives la commission retient l'offre la moins disante.

## IX. DATE LIMITE DE LA SOUMISSION :

Le consultant/l'expert soumettra, son offre sous plis fermé avant le **14 Mai 2012** le cachet de la poste faisant foi.

## X. REMUNERATION :

**Prix N° 1 :** L'accompagnement pour la mise en cohérence des actions des PCD avec les axes stratégiques définis par les communes. Il rémunère l'analyse des documents des PCD, l'entretien avec les ETC, l'entretien avec les acteurs impliqués (DGCL, UNICEF, DCL), l'élaboration du rapport de la mission.

**Prix N°2 :** La Formation des ETC sur les outils de financement existants, leurs priorités et leurs exigences. Il rémunère l'organisation d'ateliers de formation de deux jours par commune, la production des guides de formation, l'évaluation de la formation et l'élaboration de rapports sur le déroulement de la formation.

**Prix N°3 :** L'assistance aux communes pour le choix, la définition et la formulation de projets prioritaires éligibles aux financements. Il rémunère la prestation d'accompagnement et d'assistance technique au profit des ETC pour la définition et la formulation des projets prioritaires et l'élaboration d'un rapport sur le déroulement de la mission.

**Prix N°4 :** La Rédaction des documents de projets, il rémunère le travail de rédaction des documents de projets à présenter aux bailleurs des fonds. (Trois projets par commune)

Le paiement sera effectué sur la base du montant hors taxes, le programme remettra au titulaire une attestation d'exonération de la TVA, sur la base d'une facture Pro forma fournie par le fournisseur.

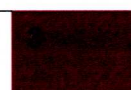


**XI. BORDEREAU DE PRIX DETAIL ESTIMATIF :**

Désignation	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Prix Total
1- L'accompagnement pour la mise en cohérence des actions des PCD avec les axes stratégiques définis par les communes	F	1		
2- La Formation des ETC sur les outils de financement existants (bailleurs de fonds, coopération décentralisée, programmes de coopération financement public ....), leurs priorités et leurs exigences	F	1		
3- L'assistance aux communes pour le choix, la définition et la formulation de projets prioritaires éligibles aux financements	F	1		
4- La Rédaction des documents de projets (trois documents de projets par commune) complets à présenter aux financements, suivant les exigences des bailleurs de fonds, tenant compte des engagements réels des partenaires et des porteurs des projets	F	1		
<b>TOTAL HT</b>				

Arrêté le présent Bordereau de prix détail estimatif à la somme de : .....

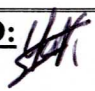

..... Hors taxes





APPUI A L'ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES RURALES  
TAFOUGHALT, ZEGZEL, BENI GUIL ET FIGUIG POUR LA MISE EN  
COHERENCE DE PLANS COMMUNAUX DE DEVELOPPEMENT ET A LA  
MOBILISATION DES FINANCEMENTS

Fait à Rabat le :

<b><u>Lu et accepté par le Contractant :</u></b>
<b><u>Approuvé par le Directeur National du Programme DÉLIO:</u></b> 
 Le Directeur Général Mohamed MAHMOUD

